

Factsheet: Schroder International Selection Fund Asian Smaller Companies A

Rapport mensuel au 30-04-24

Durée indéterminée

VNI: **289,06** USD

Rating Morningstar™: 

Morningstar est un fournisseur indépendant d'analyses d'investissements. La notation Morningstar de ★ à ★★★★★ constitue une évaluation quantitative des performances passées d'un fonds d'investissement, tenant compte des risques et des coûts imputés. Elle ne prend pas en compte les éléments qualitatifs et est calculé selon une formule (mathématique). Les fonds d'investissement sont classés par catégorie et comparés à des fonds d'investissement similaires en fonction de leur score. Ensuite ils reçoivent d'une à cinq étoiles. Dans chaque catégorie, 5 étoiles sont prévues pour 10% des scores les plus élevés, 4 étoiles pour les 22,5% suivants, 3 étoiles pour les 35% intermédiaires, 2 étoiles pour les 22,5% suivants, et 1 étoile pour les 10% les moins performants. La notation est calculée mensuellement en fonction du rendement historique sur trois, cinq ou dix ans et ne tient pas compte de l'avenir. Les compartiments qui n'existent pas encore depuis 3 ans ne recevront pas de notation. Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, veuillez vous référer à <https://www.morningstar.com/views/research/ratings>.

Politique d'investissement

Le fonds investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres de sociétés asiatiques de petite capitalisation (excepté le Japon). Les sociétés de petite capitalisation sont des sociétés sélectionnées qui, au moment de l'achat, font partie de la tranche inférieure de 30 % des marchés d'actions asiatiques (excepté le Japon). Le fonds peut investir directement en Actions B chinoises et en Actions H chinoises et peut investir jusqu'à 10 % de son actif en Actions A chinoises par l'intermédiaire du programme Shanghai- Hong Kong Stock Connect. Le fonds peut utiliser des instruments dérivés dans le but de réduire les risques ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le fonds peut également détenir des liquidités.

Les revenus de cette catégorie d'actions sont capitalisés.

Aucun benchmark n'est utilisé pour ce fonds.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

La volatilité de la VNI peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

Volatilité : La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

Évolution de 100 \$ investis dans ce compartiment depuis 16-09-05 au 30-04-24



 Schroder International Selection Fund Asian Smaller Companies A

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

Rendements

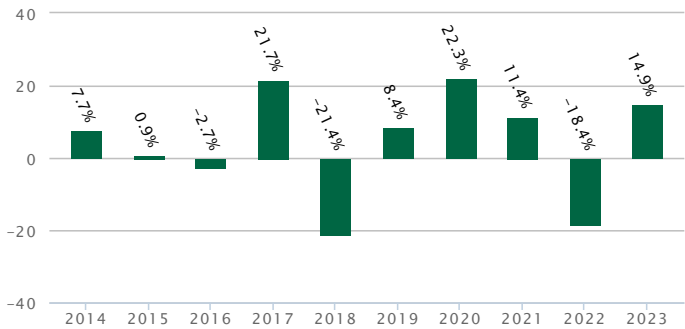
Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 30-04-24*

	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Schroder International Selection Fund Asian Smaller Companies A	+2,15%	+7,34%	+0,53%	+11,13%	-1,63%	+5,15%	+3,02%	+5,86%

* depuis le début de l'année

Rendements bruts par année calendrier au 31-12-23*

(par année calendrier, l'année comptable se clôturant le 31 décembre)



Schroder International Selection Fund Asian Smaller Companies A

* Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav) et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. L'évolution de la VNI en euro peut augmenter ou diminuer en raison de variations de taux de change. L'évolution de la VNI et les rendements historique en euro a diminué à plusieurs reprises par rapport à la notation d'origine au cours de la période affichée en raison de variations de taux de changes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividendes bruts

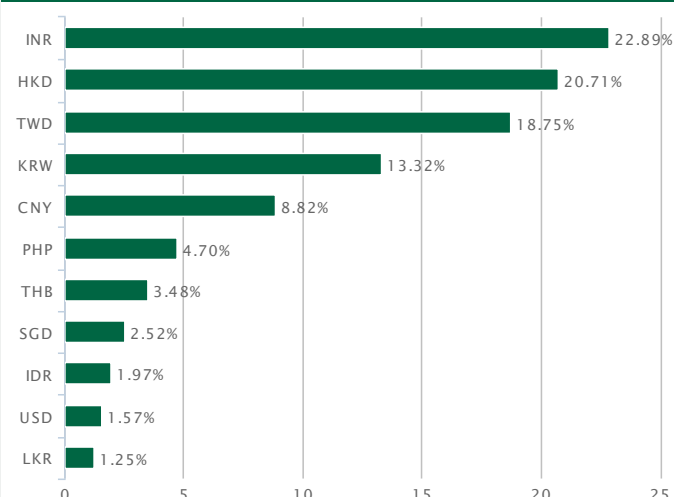
Distribue un dividende Non

Composition

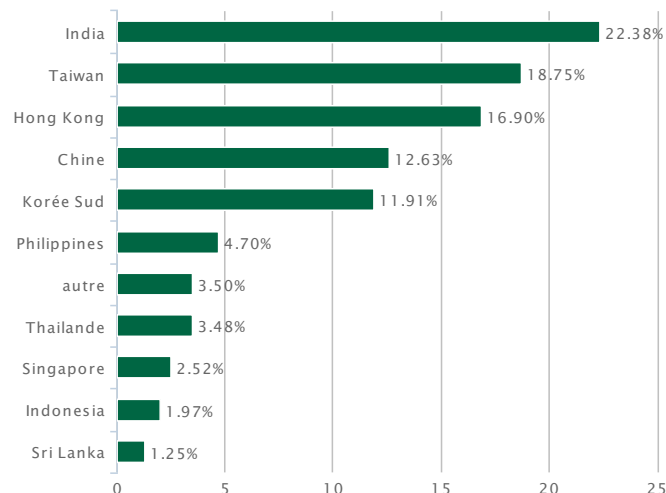
Positions principales

Techtronic Industries Co Ltd	3,05%
Phoenix Mills Ltd/The	2,96%
Apollo Hospitals Enterprise Ltd	2,74%
Venture Corp Ltd	2,52%
SINBON ELECTRONICS CO LTD	2,42%
Cafe de Coral Holdings Ltd	2,39%
Merida Industry Co Ltd	2,39%
ASMPT LTD	2,33%
Wilcon Depot Inc	2,25%
CTCI CORP	2,22%

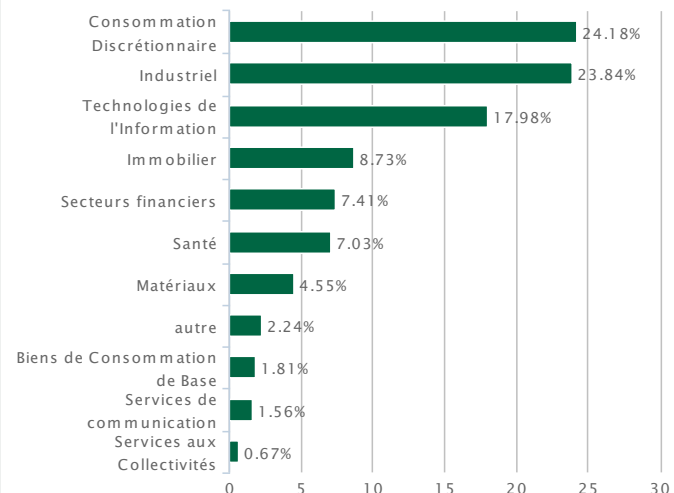
Répartition par devise



Répartition par région - standardisé



Répartition par secteur - standardisé

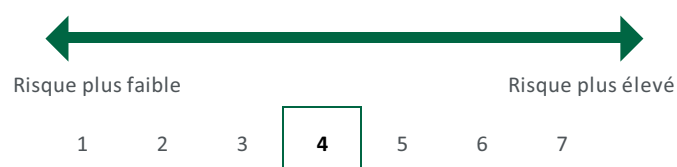


Caractéristiques

Général

Type de parts	Actions de capitalisation
Taille de la classe d'actions	8.960.022,38 USD
Taille du compartiment	297.228.646,22 USD
Nombre de parts	30.846,34
Devise	USD
Code ISIN	LU0227179875
Horizon d'investissement	Minimum 5 ans
Structure juridique	Compartiment du Schroder International Selection Fund SICAV, société d'investissement de droit Luxembourgeois.
Compartiment de	Schroder International Selection Fund SICAV
Service financier	JP Morgan Chase Bank NA
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles
Société de gestion	Schroder Investment Management, HongKong
Gestionnaire(s)	Paul Rathband

L'indicateur de risque



La catégorie de risque a été calculée à l'aide de performances historiques et ne constitue pas une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque du fonds n'est pas garantie ; elle peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le fonds est classé dans la catégorie 5 dans la mesure où il peut être exposé à des risques plus élevés en recherchant une meilleure performance et sa valeur liquidative peut augmenter ou baisser en conséquence.

Les risques suivants peuvent avoir un impact sur la performance du fonds. Risque de pays pour la Chine : les modifications d'ordre politique, juridique, économique ou fiscal en Chine peuvent donner lieu à des pertes ou des coûts plus élevés pour le fonds. Risque de contrepartie : la contrepartie d'un instrument dérivé ou d'un autre accord contractuel ou produit financier synthétique peut se trouver dans l'incapacité d'honorer ses engagements envers le fonds, créant potentiellement une perte partielle ou totale pour le fonds. Risque de change : le fonds peut être exposé à différentes devises. Les variations des taux de

Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI	100,00 USD au 16-09-05
Périodicité	Quotidiennement
Publication sur le site internet	http://www.schroders.com http://www.tijd.be http://www.lecho.be http://www.nagelmackers.be

Souscription minimale

Minimum de souscription initial	1.000,00 EUR
Minimum de souscription supplémentaire	1.000,00 EUR

Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers avant	13h00 (heure du Luxembourg) chaque Jour de transaction (D)
Date d'évaluation du cours	D + 1
Date-valeur	D + 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné

change peuvent entraîner des pertes. Risque lié aux instruments dérivés : un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu et entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé. Risque lié aux marchés émergents et marchés frontières : les marchés émergents, et notamment les marchés frontières, comportent généralement un risque politique, juridique, de contrepartie et opérationnel accru. Risque lié aux actions : les cours des actions fluctuent sur une base journalière, en fonction de plusieurs facteurs, dont notamment des informations d'ordre général, économique, sectoriel ou relatives à la société. Risque lié à l'effet de levier : le fonds utilise des instruments dérivés à des fins d'effet de levier, ce qui le rend plus sensible à certaines fluctuations de marché ou de taux d'intérêt et peut entraîner une volatilité supérieure à la moyenne et un risque de perte. Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Frais

Cost can be higher or lower due to exchange rate fluctuations.

Frais d'entrée (par souscription)	- Moins de 25.000 EUR: 2,50% 25.000 EUR à 49.999 EUR: 2,25% 50.000 EUR à 74.999 EUR: 2,00% 75.000 EUR ou plus: 1,50%
Frais de sortie	Aucun
Frais de gestion	1,50%
Frais courants	1.90% (peuvent varier annuellement.)
Frais de conversion	Pas d'application
Commission de performance	Pas d'application
Swing price	D'application. Max. 2% de la valeur nette d'inventaire.
Anti-dilution levy	Aucun
Droits de garde sur compte-titres	Gratuit en cas de conservation sur un compte-titres chez Nagelmackers S.A.

Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)*	1,32% (max. 4.000 EUR)
Précompte mobilier sur dividende*	Pas d'application
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS)*	Pas d'application
Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.	
* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.	

Documents

 Document d'informations clés	français
 Document d'informations clés	néerlandais
 Prospectus	français
 Prospectus	anglais
 Prospectus	néerlandais
 Rapport annuel	français
 Rapport annuel	néerlandais
 Rapport semestriel	français
 Rapport semestriel	néerlandais

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <http://www.schroders.lu/>

Lexique

HIGH YIELD BONDS: Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

INVESTMENT GRADE: Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

VOLATILITÉ: La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

SOLVABILITÉ (RATING): Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

SWING PRICING: Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

PAYS EMERGENTS: Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

Taxe anti-dilution: Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

SFDR: Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- **Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.**
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable : Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du Service Plaintes de la Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser au promoteur de l'OPC : Schroder Investment Management, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg. Vous pouvez aussi vous adresser à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be.

Powered by

